

Communiqué de presse [SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H](#)

Résultats régionaux du 3<sup>e</sup> Baromètre des mobilités du Quotidien porté par Wimoov

## MOBILITÉS DU QUOTIDIEN : LA PRÉCARITÉ DE MOBILITÉ S'AGGRAVE EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR COMME DANS LE RESTE DE LA FRANCE

Wimoov, association qui œuvre en faveur de la mobilité inclusive et durable, publie ce jour la 3<sup>ème</sup> édition de son Baromètre des Mobilités du Quotidien, réalisé en 2023 auprès d'un échantillon de plus de 12 000 personnes dans la France entière.

Né en 2019 à l'initiative de Wimoov après le vote de la nouvelle Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), ce baromètre livre tous les deux ans une photographie des usages et des représentations des Français.es dans leurs mobilités du quotidien, vise à identifier les situations et les facteurs de précarité dans ce domaine, et ainsi à mesurer les impacts et l'efficacité de la LOM.

### L'ESSENTIEL DU BAROMETRE DES MOBILITES DU QUOTIDIEN

Au niveau national, les résultats montrent que le nombre de Français.es en situation de précarité mobilité est passé de 13,5 millions à 15 millions de personnes en deux ans.

Affichant une situation légèrement plus favorable que la plupart des autres régions, le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur paraît moins impacté par la forte aggravation de la précarité mobilité constatée au niveau national. 16 % des habitant.es\* sont en situation de précarité de mobilité soit 1 point de plus que lors du précédent baromètre, très en-deçà de la moyenne nationale à 19,5 %.

En partenariat avec :



Réalisé par :



COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

**Les facteurs de précarité de mobilité sont multiples : bas revenus, prix des carburants élevés, distances à parcourir importantes, absence d'alternative à la voiture, voire absence totale de moyen de mobilité. Cette précarité se traduit par des renoncements à des actes essentiels, tels que se déplacer pour se soigner, trouver un emploi, visiter un proche et maintenir une vie sociale.**

**Cette enquête laisse apparaître également en filigrane d'importantes disparités socio-culturelles et territoriales dans les pratiques de mobilité avec une fracture entre des publics qui cumulent les difficultés et d'autres qui disposent à l'inverse de nombreux atouts pour se déplacer sans contrainte et évoluer vers l'usage de modes durables.**

**L'aggravation de la précarité dans la mobilité est d'autant plus préoccupante qu'elle vient se cumuler ou génère d'autres formes de précarités. Celles-ci viennent creuser davantage les fractures sociales et territoriales, avec les risques de recroquevillement et de polarisation extrême de l'opinion qui en découlent.**

## LES PRINCIPAUX POINTS À RETENIR

### Une précarité de mobilité qui prend de multiples formes

Wimoov identifie trois situations distinctes et complémentaires qui concourent à la définition de la précarité mobilité : la précarité carburant, la vulnérabilité en matière de mobilité et la dépendance à la voiture.

Il ressort qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur, **16 % de la population\* est en situation de précarité de mobilité (19,5 % au niveau national).**

- **La précarité carburant concerne 8 % des personnes interrogées.** Elle est en augmentation de 2 points par rapport à 2021.
- **La vulnérabilité en matière de mobilité est légèrement en-dessous de la moyenne nationale. Elle touche 8 % des répondant.es** (10 % au niveau national).
- **La dépendance à la voiture est inférieure à la moyenne nationale : 10 % des habitant.es dans la région,** contre 11,5 % au niveau national (13,5 %\*\*). Elle est en augmentation de 2 points par rapport à 2021.

Cette situation de dépendance fragilise le budget des ménages. Les répondant.es provençaux.ales dont le budget mensuel carburant est supérieur ou égal à 150 € représentent 12 % (légèrement moins qu'au niveau national).

Autre signe manifeste de cette dépendance à la voiture : dans l'hypothèse où le prix du carburant augmenterait de 50 %, 29 % des personnes interrogées ne modifieraient pas la fréquence d'utilisation de leur véhicule, 63 % la diminueraient un peu ou beaucoup (57 % au niveau national), 3 % ne l'utiliseraient plus du tout pour leurs déplacements quotidiens (5 % au niveau national).

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

**Focus sur l'indice de précarité mobilité de Wimoov**

Wimoov calcule, à partir des données du Baromètre des Mobilités du Quotidien, 6 facteurs qui reflètent différentes causes (ressources financières, dépense en énergie, condition de mobilité) et dimensions (économique, technique, géographique). En les croisant, il est possible d'identifier trois situations distinctes et complémentaires : la précarité carburant, la vulnérabilité en matière de mobilité et la dépendance à la voiture. L'addition de ces précarités permet de déterminer l'indice.

Les analyses et les calculs ont été réalisés à partir d'une méthode inspirée des travaux d'Audrey Berry, de Céline Guivarch, d'Yves Jouffe et Nicolas Coulombel publiés en 2016 dans un article intitulé "Comment mesurer la précarité énergétique en matière de transport".

## Conséquences : des phénomènes de renoncement toujours plus excluants

**En Provence-Alpes-Côte d'Azur, même si la précarité de mobilité est légèrement inférieure à la moyenne nationale, la part des personnes ayant été concernées par au moins un renoncement à un déplacement lors des 5 dernières années est nettement au-dessus.** Elle représente 44 % des répondant.es en région et 40 % au niveau national. L'écart est encore plus important si l'on compare à la moyenne nationale en excluant l'Ile-de-France (+7 points).

Les déplacements les plus affectés sont les visites à un proche, les activités sportives et de loisirs et les rendez-vous médicaux. Les déplacements liés à la recherche d'un emploi sont aussi impactés mais dans une moindre mesure.

Ce sont les publics les plus fragiles qui sont les plus concernés par ces renoncements : les demandeurs d'emploi de longue durée, les personnes n'ayant pas le permis de conduire, les personnes issues d'un foyer à faibles revenus, les jeunes.

## Une évolution des comportements face aux aléas climatiques

Pour la première fois, le panel a été sondé sur l'impact des aléas climatiques (canicule, sécheresse, incendie de forêt, inondation, grand froid, tempête) au cours des trois dernières années sur leur mobilité. À l'instar des répondant.es du reste de la France, 47 % des personnes interrogées en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont modifié ponctuellement ou durablement leur pratique de déplacement. Parmi elles, une moitié (50 %) a renoncé à faire quelques déplacements, quand 13 % ont changé durablement de mode de transport : ces derniers se sont reportés sur des modes de déplacements thermique ou hybride, donc pour une solution participant elle-même au dérèglement climatique.

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

## L'accessibilité aux services de mobilité est plus importante que dans d'autres régions mais la voiture reste prédominante

**56 % des Provençaux.ales déclarent avoir le choix de leur mode de transport.**

**L'offre de services à proximité de leur domicile apparaît plus importante et diversifiée qu'au plan national.** C'est notamment le cas pour les transports collectifs urbains (56 % en disposent à proximité contre 52 % en France), les transports interurbains et régionaux (38 % contre 33 %), les taxis et VTC (42 % contre 36 %). Les habitant.es disposent en revanche de moins d'aires de covoiturage, 20 % des répondants.es y ont accès (24 % au niveau national).

**La voiture reste néanmoins le mode principal de déplacement pour 67 % des habitant.es de Provence-Alpes-Côte d'Azur (68 % au niveau national).** Cependant, la part de la population déclarant avoir la seule voiture en mode principal a nettement reculé entre 2021 et 2023, de 52 % à 47 %. Si les usages semblent se diversifier, la part des personnes équipées ou abonnées aux autres solutions de mobilité que la voiture est pourtant en recul de 84 % à 77 %.

**L'usage des transports collectifs comme mode de transport principal n'arrive qu'en troisième position (après la marche) avec 21 % (égal au niveau national).** Avoir recours aux transports collectifs est principalement lié à des motifs économiques. Leur image est plutôt positive en termes de fiabilité et de sécurité, et, paradoxalement, surtout auprès de ceux qui en sont utilisateur.rices. 68 % de ceux qui les empruntent sont sûrs ou presque sûrs d'arriver à l'heure et 80 % des utilisateur.rices se sentent en sécurité. Une large majorité (61 %) de ceux qui ne les utilisent pas reconnaissent que leur coût est inférieur à celui de la voiture, mais plus d'1 sur 2 manque d'information sur les possibilités de trajet offertes par les transports collectifs.

Cette situation globalement plutôt favorable masque cependant des **disparités territoriales infra-régionales**. Si 56 % des répondant.e.s ont la possibilité de choisir entre différents modes de transport, le baromètre révèle aussi la situation particulièrement difficile des communes isolées. 11 % seulement des habitant.es de ces communes déclarent avoir le choix, tandis qu'au niveau national, dans la même configuration, ils sont 27 % à pouvoir choisir leur mode de transport.

**11 % des Provençaux.ales déclarent n'avoir accès à aucune solution de mobilité (ils étaient 13 % lors du 2<sup>e</sup> baromètre).**

## Une méconnaissance des dispositifs d'aide à la conversion vers des modes de déplacement plus durables

Interrogés sur leur connaissance et leur éventuel recours à des aides pour passer à un mode de transport plus propre (vélo ou voiture électrique), **plus de 2 habitant.es de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur 3 révèlent ne pas connaître ces aides**, dans les mêmes proportions que le reste de la population. 85 % n'en ont jamais bénéficié. 22 % estiment qu'ils ne pourraient pas en bénéficier et 24 % que le nouvel équipement coûterait toujours trop cher.

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

**52 % des Provençaux.ales déclarent ne pas connaître les mesures pour se déplacer gratuitement ou à prix réduit dans les transports collectifs et 23 % estiment ne pas être concernés par celles-ci.**

Quant à la mise en place des Zones à Faibles Émissions (ZFE), **52 % des habitant.es de Provence-Alpes-Côte d'Azur ne savent pas ce qu'est une ZFE**, ils sont 53 % au niveau national. Pour près des 2/3 des automobilistes régionaux, la mise en place des ZFE signifiera un changement de mobilité, ou de voiture. 27 % se déclarent même prêts à renoncer au déplacement en zone concernée (21 % au niveau national).

**Il est à noter cependant que les enjeux environnementaux sensibilisent davantage les Provençaux.ales que le reste de la population française.** La proportion des propriétaires d'automobile ayant une vignette de niveau 0 ou 1 (28 %) est supérieure de 5 points à la moyenne nationale. Ceux qui ont choisi une mobilité vertueuse par conscience environnementale sont aussi légèrement plus nombreux que sur le plan national.

**Fabien Benito, Directeur régional Provence Alpes Côte d'Azur de Wimoov**

*“En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la part des personnes n'ayant que la voiture comme mode principal est plus basse que dans le reste de la France hors IDF (-7 points) et en recul par rapport à 2021 (-5 points), signe a priori d'une diversification de l'offre d'alternatives et de son accès. Néanmoins, les chiffres d'évolution entre 2021 et 2023 ne confirment pas clairement ce postulat puisque la part des équipé.es ou abonné.es aux autres solutions de mobilité recule de 7 points sur la période et que la part de la population ayant la possibilité de choisir entre différents modes baisse de 2 points (bien que ces données restent au-dessus de la moyenne nationale). Un constat alarmant demeure toutefois : la part des personnes ayant été concernées par au moins un renoncement à un déplacement lors des 5 dernières années est de 44 %, un phénomène nettement supérieur ici que dans le reste de la France en excluant l'Île-de-France (+7 points).”*

## LES PROPOSITIONS DE WIMOOV

Face aux dangers pour la cohésion sociale et territoriale de notre société que représente la précarité dans la mobilité du quotidien, **il est urgent de repenser nos mobilités pour qu'elles soient abordables, acceptables et désirables par et pour tou.tes.** Wimoov appelle à réagir collectivement via une mobilisation renforcée et à mettre en œuvre la mobilité inclusive essentielle à l'insertion sociale et professionnelle, à la lutte contre la précarité, et à la cohésion de notre société.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), en consacrant le changement d'une logique d'infrastructure vers une logique de besoins des usager·ère·s, a ouvert le champ des possibles. Mais sans définir les moyens pour y parvenir, elle tarde encore à être mise en œuvre.

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

Wimoov insiste pour que les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) se saisissent pleinement de la compétence mobilité solidaire obligatoire inscrite dans la LOM. Celle-ci mériterait par ailleurs d'aller plus loin, en donnant aux AOM les moyens d'agir via **la création d'une ligne budgétaire pérenne dédiée à la mobilité solidaire**.

D'autre part, nous sommes convaincus que la mobilité est une compétence qui s'apprend et se développe tout au long de la vie, du plus jeune au plus grand âge ; **un continuum éducatif doit être mis en place afin de permettre à chacun d'adapter sa mobilité à son mode de vie, ses moyens et ses ressources**. En 2008, nous avons créé le métier de **conseiller mobilité** pour former et informer les publics à la mobilité et aux aides dont il dispose, avec l'ambition de le faire reconnaître et de poursuivre son déploiement.

Et enfin, pour que les solutions, les services de mobilité et leur intermodalité soient inclusifs, **ils doivent d'abord être conçus pour les plus vulnérables** ; garantie de leur adaptation à toutes et tous et du développement des solutions alternatives à la voiture.

Le Baromètre des Mobilités du Quotidien a été réalisé en partenariat avec SNCF, l'ADEME, le ministère des Transports, la MACIF, le Département de la Guadeloupe, Auxilia Conseil et TMO.

### **19 septembre 2024 : Journée de la mobilité inclusive Événement à Digne-les-Bains (04)**

**Les résultats régionaux du 3<sup>e</sup> Baromètre des Mobilités du Quotidien seront présentés le 19 septembre à l'occasion de la Journée de la Mobilité Inclusive organisé par Wimoov.**

Rendez-vous le 19 septembre de 9.00 à 12.00 dans les locaux du partenaire de Wimoov, la Ligue de l'Enseignement : 9 chemin des Alpes à Digne-les-Bains

Vous pouvez aussi retrouver l'ensemble des résultats de cette enquête réalisée auprès d'un échantillon national de 12 387 personnes entre décembre 2023 et mars 2024 sur le site de du Baromètre des Mobilités du Quotidien : [Baromètre des Mobilités du Quotidien \(barometremobilites-quotidien.org\)](https://barometremobilites-quotidien.org)

### **Contacts presse**

Agence Géraldine Musnier

- Karine Grand : 06 60 94 05 49 – [karine@agencegeraldinemusnier.com](mailto:karine@agencegeraldinemusnier.com)
- Sonia Brochier : 06 82 51 80 45 – [sonia@agencegeraldinemusnier.com](mailto:sonia@agencegeraldinemusnier.com)
- Géraldine Musnier : 06 72 68 27 21 – [geraldine@agencegeraldinemusnier.com](mailto:geraldine@agencegeraldinemusnier.com)

\* Population de 18 ans et plus

\*\* Moyenne nationale hors Ile-de-France